

# Pour un usage local : les monnaies retrouvées à Zoug

Autor(en): **Doswald, Stephen**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera**

Band (Jahr): **36 (2013)**

Heft 2: **Zug : de près et de loin**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-391338>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



76

## Pour un usage local: les monnaies retrouvées à Zoug

— Stephen Doswald

### Antiquité

Fig. 76  
Exemples illustrant la circulation monétaire dans le canton de Zoug. Celtes, nord et centre de la Suisse, potin (dernier tiers 2<sup>e</sup>-premier quart 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.), Cham-Hagendorn (a). Rome, Empire, Auguste, as (7-3 av. J.-C.), château de Hunenberg (b). Ville de Zurich, Kreuzer (1470-1485) et cantone de Zugo, 1/6 Assis (env. 1746-1778), Zoug, St.-Oswalds-Gasse 10 (c) et (d).

*Esempi di circolazione monetale di Zugo: Celti, Svizzera settentrionale e centrale, potin (ultimo terzo del II - primo quarto del I secolo d.C.), Cham-Hagendorn (a). Roma, impero, Augusto, asse (7-3 a.C.), castello di Hunenberg (b). Città di Zurigo, Kreuzer (1470-1485) e cantone di Zugo, 1/6 assis (ca. 1746-1778), Zugo, St.-Oswalds-Gasse 10 (c) e (d).*

La monnaie présente de multiples facettes: dans le cadre du commerce et d'une économie de marché, elle sert de moyen de paiement et d'échelle de valeur. En tant qu'objets archéologiques, les pièces constituent une source historique qui permet d'étudier quelle était autrefois la circulation monétaire et d'établir quels furent les liens commerciaux supra-régionaux.

Parmi les monnaies découvertes dans le canton de Zoug, près de 90% proviennent d'un contexte archéologique. Généralement, indépendamment de leur datation, elles présentent une faible valeur nominale: on n'a retrouvé que très peu de pièces d'or ou de grosses monnaies d'argent. Outre les sources écrites contemporaines, pour autant qu'on en dispose, ce sont essentiellement ces trouvailles qui nous renseignent sur la circulation monétaire d'antan. Cependant, il serait erroné de les replacer systématiquement dans un contexte économique et commercial. Autrefois, pendant les périodes durant lesquelles les conditions économiques étaient différentes des nôtres, les pièces de monnaie se voyaient volontiers attribuer un autre rôle: objets de prestige, offrandes ou dons. Dans les lignes qui suivent, nous allons tenter de dresser un panorama des monnaies retrouvées dans le canton de Zoug. On gardera à l'esprit que ces dernières ne fournissent qu'un aperçu de la circulation des pièces de valeur inférieure; les monnaies de grande valeur étant rares, on ne saurait s'exprimer à ce sujet.

Les plus anciennes pièces utilisées sur le territoire du canton de Zoug datent de l'époque celtique. La plupart du temps, il s'agit de petites monnaies, constituées d'alliages cuivreux coulés et appelées «potins», parmi lesquelles deux types dominent: le type zurichois et le type séquane. Le premier correspond à une monnaie indigène, qui circulait surtout au nord et au centre de la Suisse actuelle. Par ailleurs, on suppose un atelier de production sur l'Uetliberg, montagne dominant la ville de Zurich. Le second type était essentiellement répandu en France orientale, en Suisse occidentale et dans le sud du Pays de Bade. En outre, on a retrouvé un exemplaire de potin leuque (nord-est de la France), et un autre lingon (France orientale), ainsi qu'éventuellement une petite monnaie de bronze, frappée sous Auguste seulement par les Aduatuci (Belgique orientale). Parmi les pièces en argent, on

dénombrer – pour autant qu'on puisse les identifier – des quinaires de types KALETEDOU et au rameau (*Büschel*), issus du sud de l'Allemagne et de la Suisse actuelles, bien qu'il s'agisse partiellement de pièces fourrées. Ces dernières se constituent d'un noyau de cuivre recouvert d'une feuille d'argent, imitant par là une monnaie de métal précieux. L'unique pièce en or jamais retrouvée à ce jour sur territoire cantonal, et encore n'est-on pas certain du lieu de découverte, correspond à un quart de statère frappé dans le sud de l'Allemagne. Sur le plan chronologique, les monnaies s'inscrivent entre le dernier quart du 3<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., la plupart étant cependant datées à partir de 150, voire de 135 av. J.-C. Le spectre des provenances correspond pour l'essentiel à celui des monnaies retrouvées dans les régions voisines.

Les lieux de découverte de monnaies les plus importants se trouvent dans la zone occupée par l'habitat celtique de la commune de Baar. On en

a retrouvé d'autres à Cham, à Hünenberg et à Steinhausen. On ne connaît pas de trésor monétaire, et il semblerait que les monnaies correspondent à des trouvailles isolées. Au cours des deux premières décennies du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., on assiste à un remplacement complet de l'économie monétaire celtique par le système romain, qui coïncide avec l'inclusion des territoires celtes à l'espace monétaire et économique romain. Cependant, en raison de la pénurie de menue monnaie, les potins et les petites pièces celtiques en bronze circulèrent encore sous l'Empire, jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Ce phénomène s'applique sans doute également à l'une ou l'autre des pièces retrouvées à Zoug.

On évoquera encore une trouvaille monétaire cantonale se détachant nettement des autres découvertes antérieures à notre ère: il s'agit d'une petite pièce de bronze datant du 2<sup>e</sup> ou du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., issue d'Aigai (*Aiolis*, Asie Mineure), mise au jour en 2009 à Cham, dans un jardin. En Suisse, il est rare de trouver des monnaies d'époque hellénistique: sur l'ensemble du territoire, leur nombre ne dépasse pas une centaine.

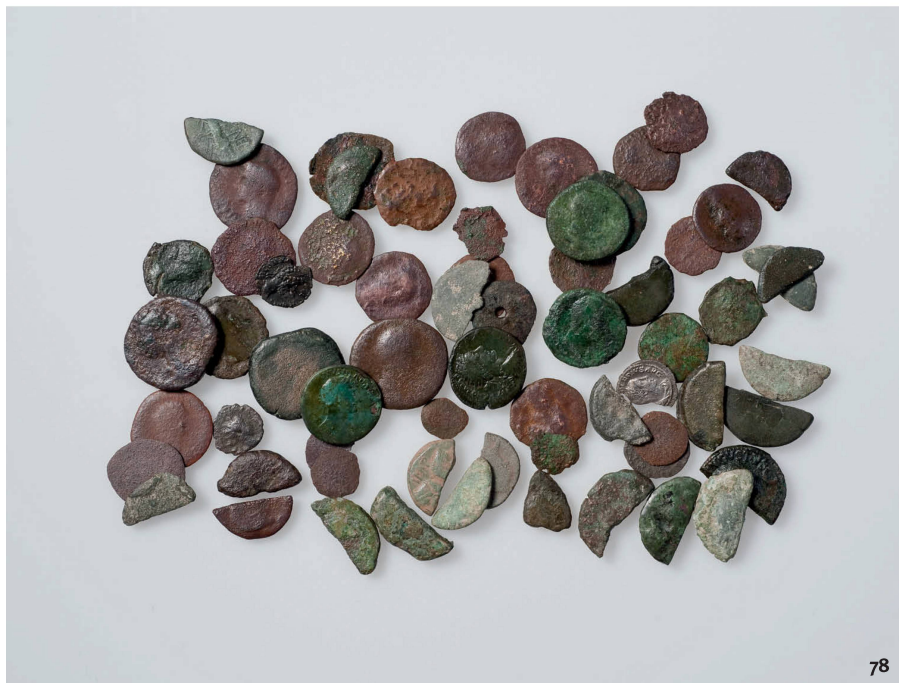
La grande majorité des trouvailles d'époque romaine se constitue de monnaies en laiton et en cuivre: *sestertius*, *dupondius* et *semis* en laiton, *as* et *quadrans* en cuivre. Les autres pièces sont en argent, deniers et quinaires sous la République, deniers et antoniniens sous l'Empire. Sur le territoire cantonal, la découverte de monnaies en or frappées sous l'Empire romain n'est connue que par des sources écrites. La majorité des trouvailles monétaires du Haut Empire (presque exclusivement des *as*) provient de Rome, de *Lugdunum* (Lyon) et de *Nemausus* (Nîmes). Par ailleurs, les deniers et les *as* républicains étaient caractéristiques de la circulation monétaire au nord des Alpes pour l'époque allant jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.: ils gagnèrent temporairement en importance après l'époque augustéenne. Souvent, on les coupait en deux, voire en quatre, afin d'obtenir facilement la menue monnaie qui faisait défaut. Au 2<sup>e</sup> siècle, les monnaies des provinces occidentales n'étaient délivrées qu'à Rome. Il est donc

Fig. 77

Monnaies celtiques en argent et en potin (2<sup>e</sup> moitié du 2<sup>e</sup> s. – dernier tiers du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.). Divers lieux de découverte à Baar et à Cham.

*Monete celtiche d'argento e di potin (seconda metà del II – ultimo terzo del I secolo a.C.). Vari luoghi di provenienza a Baar e Cham.*





78

Fig. 78  
Monnaies romaines (République et Empire, 211 av. J.-C. – 4<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), dont plusieurs *as* coupés en deux datés de la République à Gaius (37-41 apr. J.-C.). Château de Hünenberg.

*Monete romane repubblicane e imperiali (211 a.C. – IV secolo d.C.) fra le quali vari semiassi repubblicani e fino a Gaio (37-41). Castello di Hünenberg.*

logique que les pièces retrouvées (jusqu'au 3<sup>e</sup> siècle) aient presque toutes été frappées dans la capitale. L'*as* domine encore; au cours du 2<sup>e</sup> siècle, ce dernier sera toutefois remplacé par les sesterces, en tant que dénomination importante pour la circulation de la petite monnaie (le processus de renchérissement s'y reflète). Dans le mobilier zougais, cette évolution débouchant sur les sesterces se manifeste dès le milieu du 2<sup>e</sup> siècle. A la place des *as*, qui jouaient jusque là un rôle important dans la vie quotidienne, apparaît au 3<sup>e</sup> siècle une monnaie d'argent, l'antoninien, introduit par l'empereur Caracalla (211-217). Dès le règne de Gordien II (238-244), ces pièces vont devenir le moyen de paiement le plus important. Ce phénomène se manifeste très nettement dans les inventaires zougais, puisque plus de 90% de toutes les frappes du 3<sup>e</sup> siècle sont des antoniniens. Parmi les frappes du 4<sup>e</sup> siècle, on observe donc exclusivement des monnaies en bronze de divers ateliers occidentaux et orientaux. A Zoug, on n'a toutefois à ce jour retrouvé qu'étonnamment peu de pièces

de cette époque, par rapport à la situation sur le Plateau, par exemple.

En règle générale, les trouvailles monétaires romaines correspondent à des valeurs inférieures, utilisées essentiellement au quotidien et pour couvrir les besoins du petit commerce local. Dans le canton, elles apparaissent surtout là où des vestiges d'habitats romains ont été repérés et aux emplacements supposés de lieux culturels liés aux voies, avec une concentration dans la région de Baar et de Cham. On signalera également les sites de Steinhausen, dans l'ouest du canton, ainsi que la ville de Zoug. Par ailleurs, on recense également des trouvailles isolées à Walchwil, Neuheim, Oberägeri et Unterägeri; la faible densité des découvertes ne permet toutefois pas d'émettre des conclusions quant à l'éventualité d'une occupation ou d'une présence humaine dans la région à l'époque romaine. Outre des trouvailles isolées, on mentionnera encore la découverte de trésors monétaires et de dépôts, tel celui de Baar-Schmalholz en 2001 et celui du château de Hünenberg en 2006-2007. Dans les sépultures du Haut Moyen Age, il arrive parfois que l'on retrouve des monnaies romaines perforées, utilisées comme pendentif.

### Moyen Age

Après la chute de l'Empire romain d'occident, les frappes romaines ne disparaissent pas de la circulation monétaire: la petite monnaie du Bas-Empire circule encore au 5<sup>e</sup> et au 6<sup>e</sup> siècles. Les empires germaniques qui lui succédèrent ont repris le système monétaire du Bas-Empire, en utilisant cependant essentiellement de l'or: on n'a quasiment pas émis de monnaies de bronze. Outre ces pièces, on utilisa, entre autres, des frappes de l'Empire romain d'Orient et de Byzance jusqu'au 7<sup>e</sup> siècle. On citera en exemple un *pentanummium* (monnaie d'une valeur de cinq *nummi*), frappé sous l'empereur Maurice 1<sup>er</sup> (583-602) dans les ateliers de Constantinople, découvert à Menzingen

dans les années 1940. Le passage de la frappe de pièces d'or à celle de monnaies d'argent, qui s'est mise en place sous les Mérovingiens, aboutit au 8<sup>e</sup> siècle, sous les Carolingiens, à l'utilisation du denier comme unité de valeur frappée. Parmi les pièces retrouvées à Zoug, on dénombre trois deniers carolingiens frappés au nom de Louis le Pieux (814-840). Deux d'entre eux proviennent d'une sépulture de Baar datant du Haut Moyen Age. Les monnaies avaient été placées dans la bouche du défunt, un garçon de 12 ou 14 ans, emballées dans un morceau de tissu ou un sachet de lin: une coutume funéraire dont les racines remontent à l'Antiquité.

L'attribution du droit de battre monnaie à un nombre croissant de seigneurs ecclésiastiques et séculiers par les successeurs de Charlemagne, de même que l'usurpation de ce droit aux périodes durant lesquelles le pouvoir royal était affaibli, marquent le début d'une évolution qui va déboucher sur une multitude d'autorités émettrices dans le Saint-Empire. La formation d'espaces monétaires au cours du Moyen Age a eu pour conséquence que les frappes de l'abbaye du Fraumünster de Zurich, auquel Zoug se rattachait, devinrent détermi-

nantes pour la circulation monétaire de la région. Les monnaies de l'abbaye, plus tard de la ville, demeurèrent dominantes dans la circulation monétaire même après la dissolution de l'espace monétaire zurichois. Les plus anciennes frappes zurichoises du canton ont été retrouvées à Baar: il s'agit de *Pfennige* (deniers) de la 1<sup>ère</sup> moitié du 12<sup>e</sup> siècle. Un trésor découvert à Cham, composé de deniers (1240-1270) de l'espace monétaire de Constance, est exceptionnel, car ces pièces n'appartenaient pas alors aux monnaies en circulation à Zoug. Le développement économique croissant et le commerce, qui permit de relier des territoires régionaux et supra-régionaux, ont conduit dans le canton de Zoug, au cours du 14<sup>e</sup> et surtout du 15<sup>e</sup> siècles, à des monnaies frappées par les seigneurs ecclésiastiques et séculiers les plus divers. Elles provenaient essentiellement du territoire de la Suisse actuelle, du sud de l'Allemagne et d'Italie: pour le 15<sup>e</sup> siècle, on mentionnera entre autres les ateliers de Bâle, Berne, Fribourg, Lucerne, Zurich et Milan. On retrouve cependant également des monnaies venues de régions lointaines, comme Meissen, Liège ou Namur.

Fig. 79

Une trouvaille zougnoise exceptionnelle: *Pfennig* (1240-1270) frappés à Constance (monnaie de réserve), Lindau, Ravensburg, St-Gall et Sigmaringen-Helfenstein. Cham-Oberwil, Oberwilerwald.

*Un ritrovamento eccezionale: Pfennig (1240-1270) della zecca di Costanza (valuta guida), Lindau, Ravensburg, S. Gallo e Sigmaringen-Helfenstein. Cham-Oberwil, Oberwilerwald.*



### Epoque moderne

Les monnaies d'époque moderne constituent la majorité de toutes les pièces retrouvées sur le territoire cantonal. La plupart furent découvertes lors d'études du bâti. En règle générale, il s'agit de monnaies de valeurs inférieures, que l'on a aisément perdues dans les fentes des planchers en raison de leur petite taille. On mentionnera deux trouvailles exceptionnelles: une monnaie d'or (un carolin de Wurtemberg de 1735) découverte dans une maison d'habitation de Zoug (St-Oswalds-Gasse 10), et une assez grande monnaie d'argent (une pièce de 33 sols datant de 1706 et frappée à Strasbourg) découverte à Baar-Allenwinden, dans l'auberge *Adler*. La majeure partie des découvertes date des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, avec un pourcentage parfois très élevé de frappes du territoire de la Suisse actuelle. Parmi les autorités émettrices confédérées, on relèvera plus particulièrement Bâle, Lucerne, Schwytz, Zurich et, au 18<sup>e</sup> siècle, Zoug. Au sein des frappes extérieures à la Confédération, on dénombre des monnaies du Saint-Empire Romain germanique, du Tyrol, d'Alsace, de France et de diverses autorités italiennes. Dans les sources

écrites, on trouve la mention récurrente de pièces en or et de grandes monnaies d'argent frappées entre autres en France, en Hongrie, en Espagne et dans les Pays-Bas.

Même après que Zoug se soit remis à battre monnaie, dès 1564, la région est demeurée dépendante de l'apport de pièces étrangères. Les monnaies indigènes frappées jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle sont relativement rares parmi les trouvailles zougises. Ce phénomène évoluera avec les frappes du 18<sup>e</sup> siècle seulement. Une partie d'entre elles – les *Angster* et les *Rappen* – ont été frappées dans le but déclaré de combler le manque de pièces de cette valeur. L'augmentation de la quantité de monnaies en circulation se reflète nettement dans le mobilier. Aux pièces zougises du 18<sup>e</sup> siècle s'ajoute un instrument utilisé pour battre la monnaie locale: un coin permettant de frapper le revers d'un *Schilling* de Zoug de 1784. Il a été découvert dans la maison sise à la Kolinplatz 5 à Zoug. On a par ailleurs mis au jour divers poids monétaires, la plupart destinés à vérifier des monnaies d'or françaises.

La mise en place de la République helvétique après l'occupation de la Suisse par les troupes napoléoniennes n'est pas demeurée sans conséquences sur l'argent en circulation dans le pays. Le nouveau gouvernement a tenté, sans succès, d'uniformiser le système monétaire suisse par l'introduction d'une nouvelle monnaie. On en retrouve parfois dans les trouvailles zougises. Après la chute de la République, les découvertes monétaires comptent essentiellement des pièces émises par les cantons de Lucerne, Schwytz et Zurich. Parfois, on retrouve également des frappes des «nouveaux» cantons de 1803, comme celles de St-Gall, d'Argovie, de Thurgovie, du Tessin et du canton de Vaud. Outre d'autres monnaies des cantons confédérés, comme celles de Berne, de Fribourg et de Bâle, on retrouve des frappes de la principauté de Neuchâtel, de l'Empire allemand, d'Autriche et d'Italie. En 1850, l'introduction d'une monnaie unique met un terme aux droits monétaires des cantons et à la multitude de pièces en cours dans le pays.

Fig. 80  
Monnaies des 17<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles des cantons confédérés de Zurich, Berne, Uri, Schwytz, Zoug et Bâle, des villes de Coire, St-Gall et Augsburg, du royaume de France et de l'archiduché d'Autriche. Diverses pièces présentent d'importantes traces d'usure, dues à leur longue circulation. Baar-Allenwinden, Auberge *Adler*.

*Monete del XVII-XIX secolo dalle località confederate di Zurigo, Berna, Uri, Svitto, Zugo e Basilea, dalle città di Coira, S. Gallo e Augsburg, dal Regno di Francia e dal Granducato austriaco. Vari esemplari mostrano notevoli tracce di usura a causa della lunga circolazione. Baar-Allenwinden, osteria Adler.*

